



Commissaire de justice

Par Stefany

Bonjour

J'ai eu la visite d'un commissaire de justice qui me réclame des frais sur une affaire jugée en 2015. La dette plus frais etc réglée. Là il me demande une somme que je ne comprends pas. De plus il y a fallu que je redemande au tribunal le titre exécutoire car ce dernier reste sourd à mes mails.

Comment savoir et prouver que cette affaire est terminée

Merci de votre aide

Par isernon

bonjour,
avez-vous déménagé depuis 2015 sans en informer votre créancier ?
la décision du tribunal a dû vous être signifiée.

Salutations